

# **RAPPORT BILAN CARBONE** **2022**



# Table des matières

Éditorial

Contexte

## **Introduction**

Page 3

Présentation de l'association

Présentation du pilote de la démarche et processus de collecte

Cartographie des flux

Les périmètres

## **Synthèse de nos émissions**

Page 6

Le profil des émissions GES de l'association

Focus émissions GES numérique et services

Emissions liées aux déplacements domicile/travail des salariés

Analyse croisée des émissions GES des événements et locaux

Emissions liées à l'occupation de locaux

## **Conclusion**

Page 11

# Editorial

Dans ce contexte de **très fortes tensions climatiques et énergétiques**, élaborer son bilan carbone relève d'un engagement citoyen, mais aussi **politique**, une démarche de responsabilité. En effet, faire une photographie de son empreinte écologique, c'est **se soumettre à une auto-analyse**, questionner ses pratiques, remettre en perspective ses habitudes. C'est s'engager dans une démarche qui peut s'avérer longue et laborieuse. Et pourtant, ce bilan dresse un diagnostic complet, dont ne peut se faire l'économie, pour la **définition d'une stratégie de réduction de ses émissions**.



ANPP – Territoires de projet que je préside, est une **association proactive, ambitieuse et déterminée dans la défense des causes écologiques**, inscrites dans son ADN, à l'image de ses adhérents. Cet ADN est inhérent à la démarche des **Territoires de projet qui sont des catalyseurs d'intelligence territoriale, de prospective et de stratégie**. Ils sont au cœur des transitions de demain. Dans ces transitions, l'action des Pays/PETR sur le changement climatique n'est plus à démontrer. Nous portons d'ailleurs un message ambitieux sur le sujet : **la reconnaissance de l'ingénierie du développement local et des transitions, ainsi que son financement, avec le 1% ingénierie**.

C'est pourquoi, afin de promouvoir et sensibiliser ses adhérents, ses partenaires et collègues, ANPP – Territoires de projet a souhaité se prêter à l'exercice avec rigueur et ambition. **Ce bilan carbone est pour nous une véritable feuille de route dans la stratégie politique de l'association**.

Tout d'abord, l'association à la lumière des résultats, a décidé de réduire une part de ses émissions avec le rendu de ses bureaux parisiens, en concordance avec la nouvelle réalité managériale de l'équipe, en passant au **100% télétravail**.

Avec l'objectif d'une neutralité carbone, le Conseil d'administration a également décidé de compenser financièrement l'intégralité de l'empreinte de l'activité associative, **au profit d'œuvres caritatives**.

Nous le rappelons, l'engagement doit être collectif, de tous les instants, de tous les acteurs, **afin de relever ce qui sera sûrement le plus grand défi de notre espèce**.

Josiane CORNELOUP,  
Présidente ANPP - Territoires de projet  
Députée de Saône-et-Loire

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical stroke crossing it near the end, and a few smaller strokes below.

# Contexte

Dans le contexte que nous connaissons en matière de raréfaction des ressources naturelles, amplifié par une période estivale caniculaire sans précédent, ANPP – Territoires de projet a engagé une démarche d'autoévaluation de son empreinte énergétique, liée à son activité. Elle s'est ainsi lancée dans l'élaboration de son bilan carbone, afin de s'inscrire dans une démarche de sobriété et de résilience.

S'engager dans un bilan carbone, c'est se soumettre à un scan sincère et rigoureux, par une analyse de toutes les émissions induites par l'activité de l'association. Œuvrant pour le compte de ses adhérents, ANPP – Territoires de projet a une activité majoritairement immatérielle et intellectuelle, en attestent ses études, synthèses, enquêtes, webinaires proposés aux adhérents et partenaires.

Pour répondre à cet objectif de sobriété, l'association a missionné l'un des membres de l'équipe, pour suivre la formation : Méthode Bilan Carbone de l'ADEME, pour la réalisation du bilan carbone. Il a suivi la formation de l'Institut de Formation Carbone, en lien avec l'Association Bilan Carbone, proche de l'ADEME. Cette formation a permis une mise en contexte et la maîtrise des outils d'évaluation.

Ce bilan s'inscrit dans une démarche d'ensemble inscrite dans la stratégie politique de l'association. Le secteur public est à la peine en ce qui concerne l'élaboration de leur bilan carbone. En effet, depuis la [Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement >>](#), les collectivités locales de plus de 50.000 habitants doivent répondre à l'obligation de réaliser leur bilan carbone tous les 3 ans. Ainsi ANPP - Territoires de projet a souhaité se conformer aux obligations de ses adhérents.

C'est donc dans une démarche volontariste et en souhaitant s'appliquer avec ambition une réduction de son empreinte carbone, qu'ANPP – Territoires de projet présente son bilan carbone.

## Introduction

### 1. Présentation de l'association

ANPP – Territoires de projet est une association loi 1901, créée en 1997 qui a pour objectifs de promouvoir, défendre et accompagner l'expression des Pays, Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR), GAL et Conseils de développement. Structures souples du développement local, les PETR instaurés par le législateur en 2014, ont pour objectif de mutualiser les forces vives du territoire à l'échelle du bassin de vie, en regroupant plusieurs Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) au sein d'un même projet, le projet de territoire. Les PETR étant majoritairement issus du monde rural et/ou périurbain, ils sont des catalyseurs afin d'impulser le changement, innover et développer les territoires.

ANPP – Territoires de projet une triple mission : de représentation, d'animation du réseau et d'accompagnement. Elle accompagne les adhérents dans leurs missions quotidiennes avec une production de contenu technique, juridique, de veille, de mise en relation ou encore de relai auprès des pouvoirs publics. Elle défend et promeut les Pays au sein des instances gouvernementales (Ministères, services de l'État), politiques (Parlements, CESE), ou privés. Enfin, elle anime le réseau des adhérents en proposant des temps d'échanges, des webinars thématiques, ou encore l'organisation d'événements à l'échelle nationale.

## 2. Présentation du pilote de la démarche et processus de collecte

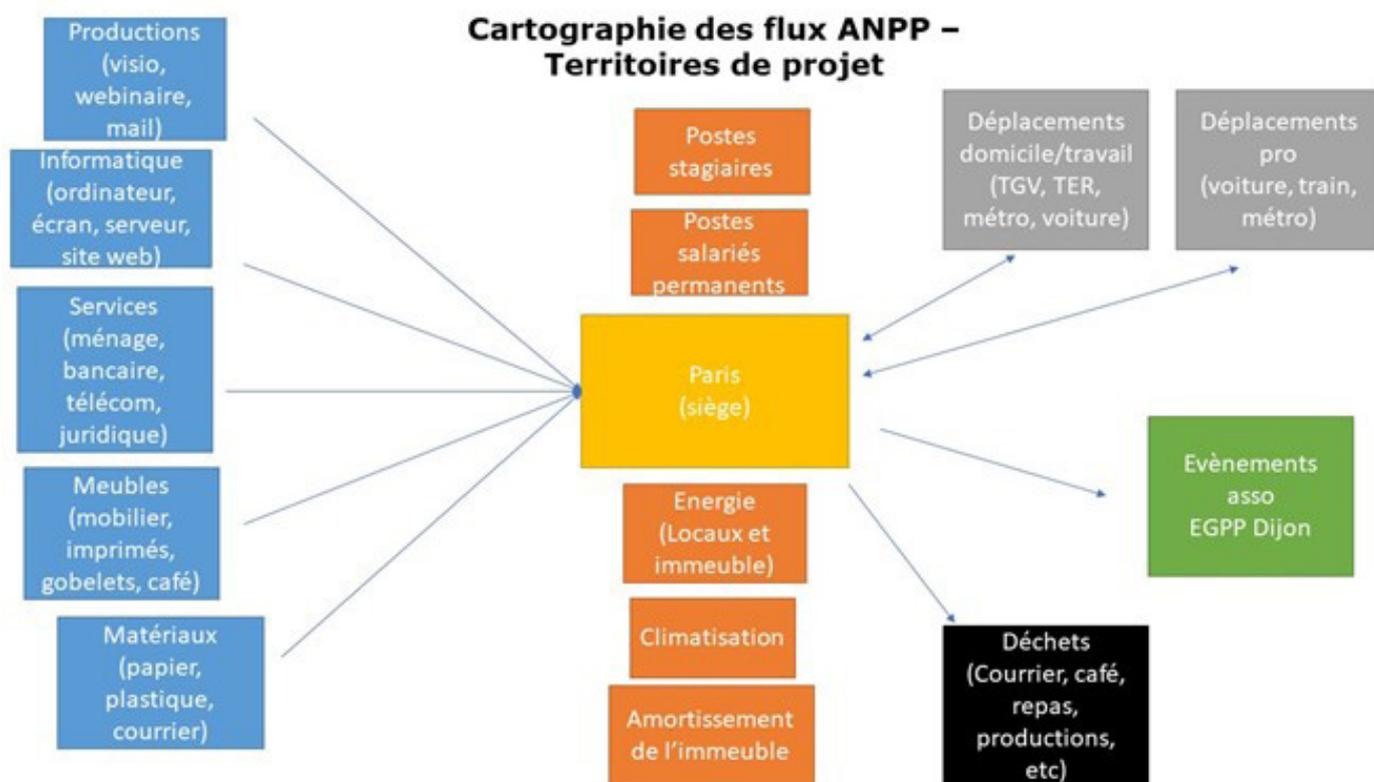
D'emblée, la direction a positionné ce bilan carbone comme un outil d'analyse fine et ambitieuse. Le degré de recherche a été poussé loin pour avoir une lecture des plus précises de la réalité.

La réalisation du Bilan Carbone a été confiée à Jean-Sébastien CAILLEUX, chargé de mission au sein de l'association. De par ses sensibilités et le positionnement de son poste en transversalité sur les questions des transitions, il a suivi une formation dispensée par l'Institut de Formation Carbone (IFC), organisme partenaire de l'Association Bilan Carbone (ABC).

Cette formation financée par l'employeur a permis de s'approprier la Méthode Bilan Carbone et la comptabilité carbone. L'objectif, au-delà du bilan carbone de l'Association, est de parvenir à sensibiliser les adhérents à cette question, pour ainsi les inciter à envisager de se prêter au même exercice pour engager une démarche de sobriété et de résilience.

La collecte des données s'est faite durant l'été avec l'appui de l'équipe technique ANPP – Territoires de projet. Les prestataires externes et les responsables des lieux d'évènements ont été contactés, afin de collecter les informations essentielles au bilan.

## 3. Cartographie des flux



## 4. Les périmètres

Le bilan carbone 2022 de l'association porte sur l'activité ANPP - Territoires de projet du 1er aout 2021 eu 31 juillet 2022.

Le périmètre organisationnel de l'Association se situe non seulement dans ses locaux au GIE Joubert 22 rue Joubert 75009, mais également (et cela relève d'une volonté de la direction), d'intégrer l'impact des postes en télétravail. Il a été considéré que les émissions sont équivalentes en télétravail et en présentiel.

L'activité de l'association reposant sur des productions intellectuelles et immatérielles (échanges, veille juridique et accompagnement personnalisé conseil, visio), les émissions liées au numérique ont été prises en considération (visio, PJ, mails envoyés...).

Le périmètre opérationnel concerne les 3 scopes : les émissions directes de GES (scope 1), les émissions indirectes de GES (scope 2), et toutes les autres émissions indirectes (scope 3).

Les émissions du scope 1 calculent les émissions directes de GES générées par l'activité de l'association. L'activité de l'association n'est pas concernée par ce scope, hormis la climatisation des bureaux qui génère directement des GES.

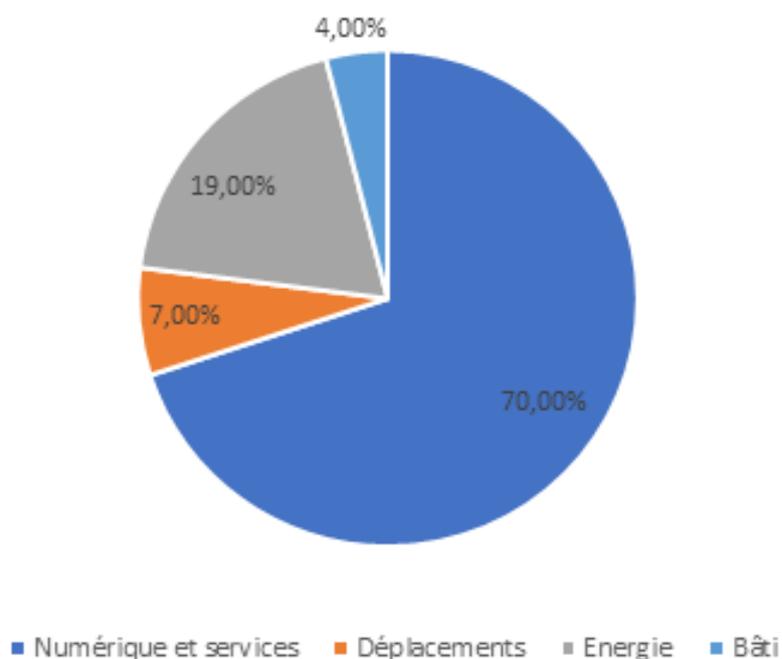
Les émissions du scope 2 calculent les émissions indirectes de GES. L'électricité utilisée pour se chauffer ou pour alimenter les ordinateurs est une émission directe de GES comptabilisée dans le premier scope.

Le scope 3 regroupe toutes les autres émissions indirectes de GES non comptabilisées au sein des autres catégories. Sont ainsi comptabilisées les émissions liées à l'utilisation du numérique, des services, mais aussi le cycle de vie des objets consommés : déchet, plastique, papier.

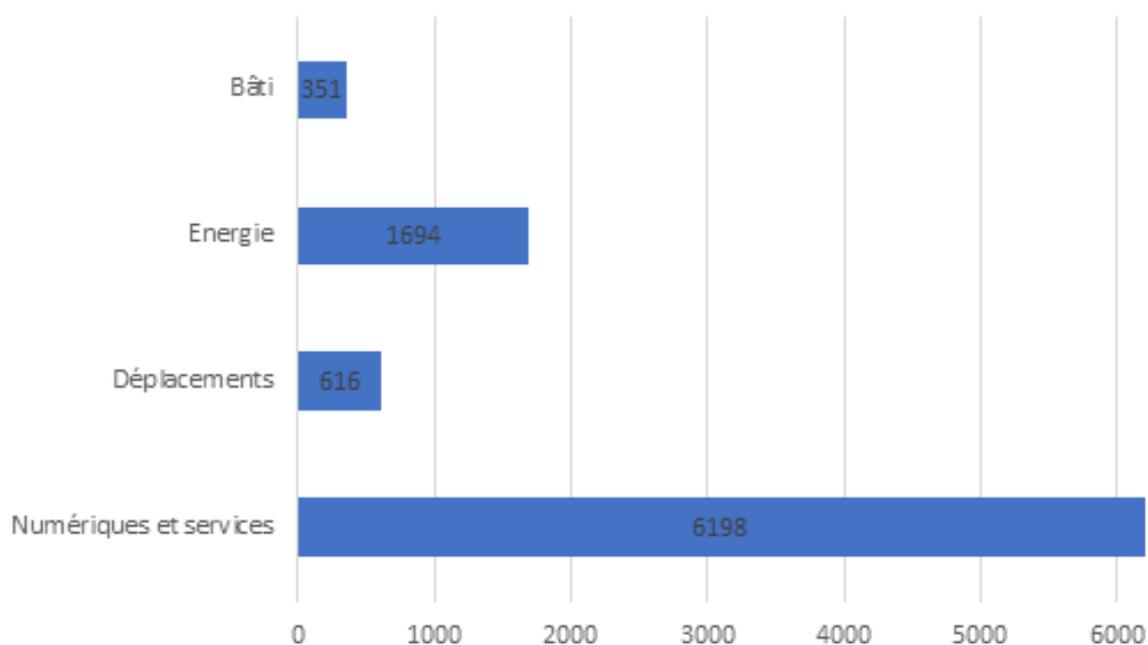
# Synthèse de nos émissions

## Le profil des émissions GES de l'association

Répartition pour un total de 9 tonnes de CO<sup>2</sup> émises



Focus profil de l'association (en kgCO<sup>2</sup>)

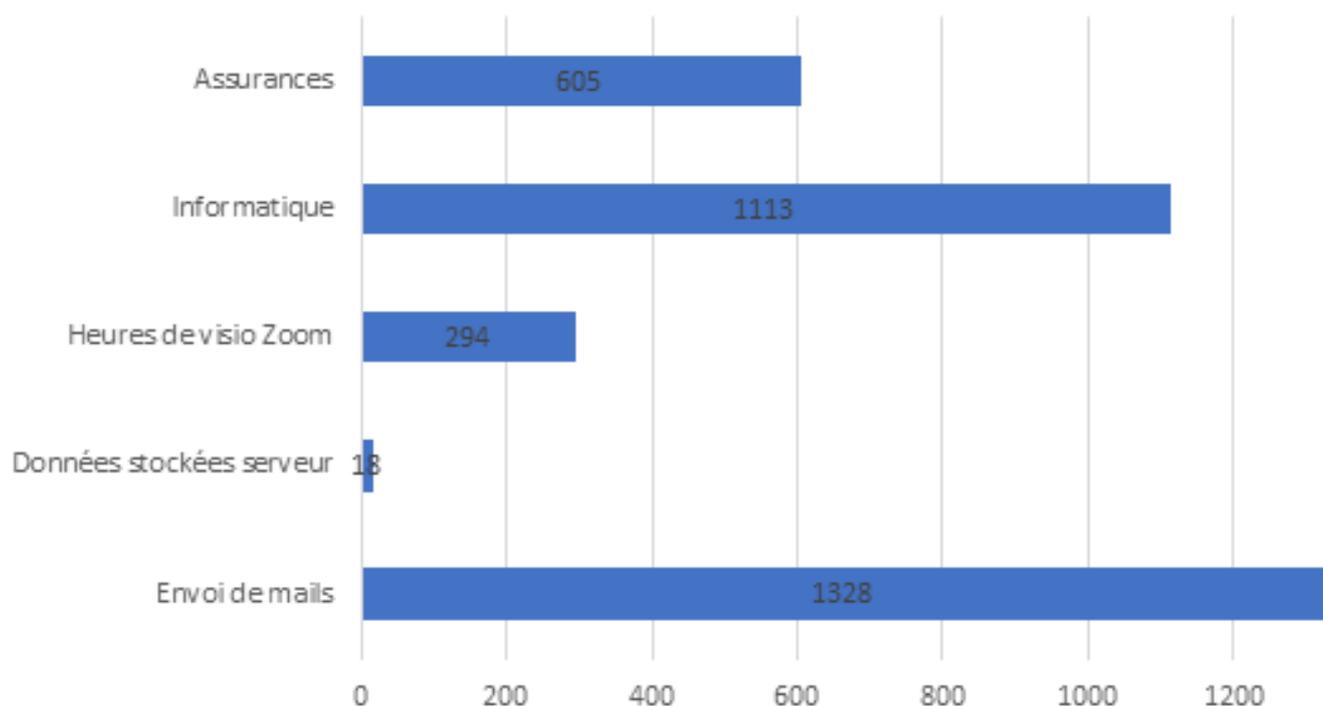


Près de 70% des émissions sont liées aux activités numériques et aux services comprenant les envois de mails, l'informatique, les frais d'assurance, les données stockées ou encore les heures passées en réunion visio Zoom. Dans la catégorie «énergie» ont également été comptabilisés les postes en télétravail : l'énergie pour se chauffer, les eaux usées, et la consommation de repas/vêtements dans la journée de travail.

### Emissions GES numérique et services

En précisant le volet numérique et services, catégorie la plus émettrice

Focus numérique et services (en kgCO<sup>2</sup>)

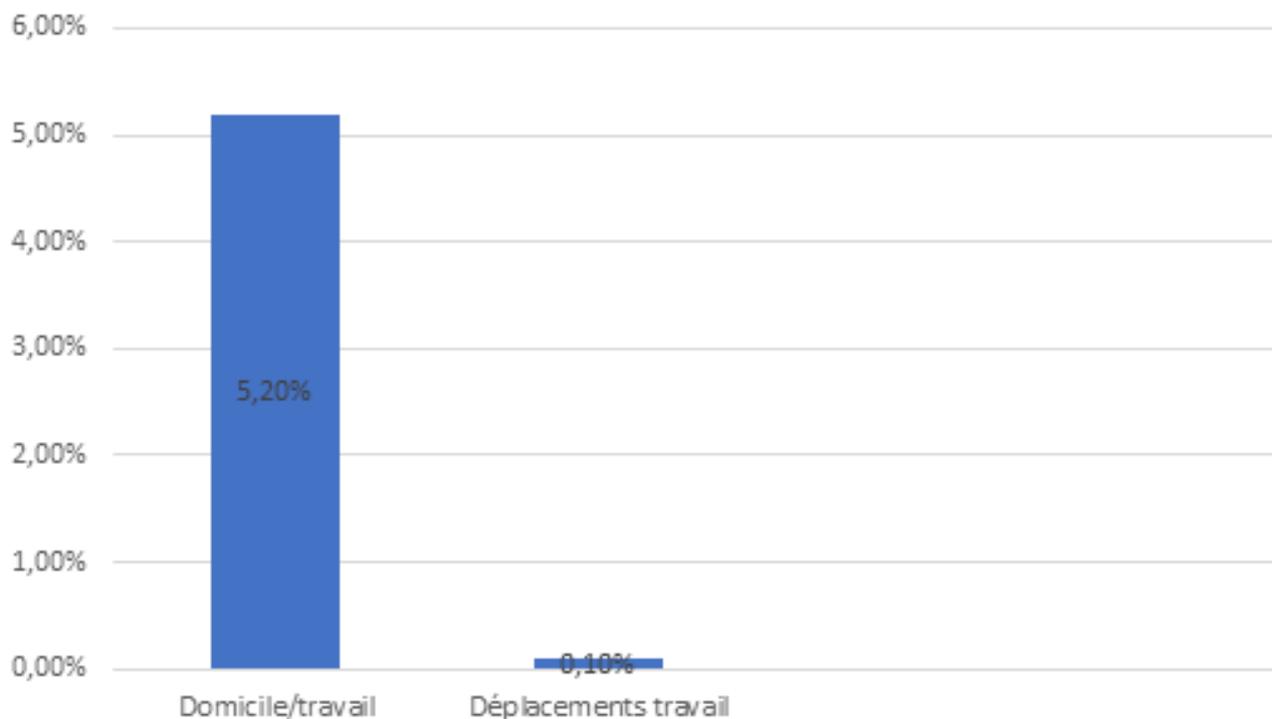


L'envoi de mails – qui plus est lorsque celui-ci contient des pièces jointes – est très énergivore. Il nécessite un stockage sur le serveur, et selon son volume, le mail peut prendre de l'espace de stockage et donc nécessiter plus d'énergie. De la même manière, les réunions en distanciel sont peu sobres, car elles nécessitent une bande passante, a fortiori en vidéo. L'informatique est aussi un poste important dans le bilan, car tous les collaborateurs de l'association sont équipés d'un ordinateur portable, et parfois avec écran ou imprimante.



# Emissions liées aux déplacements domicile/travail des salariés

## Focus sur les déplacements (sur le bilan global)



\*calcul sur le total du bilan carbone

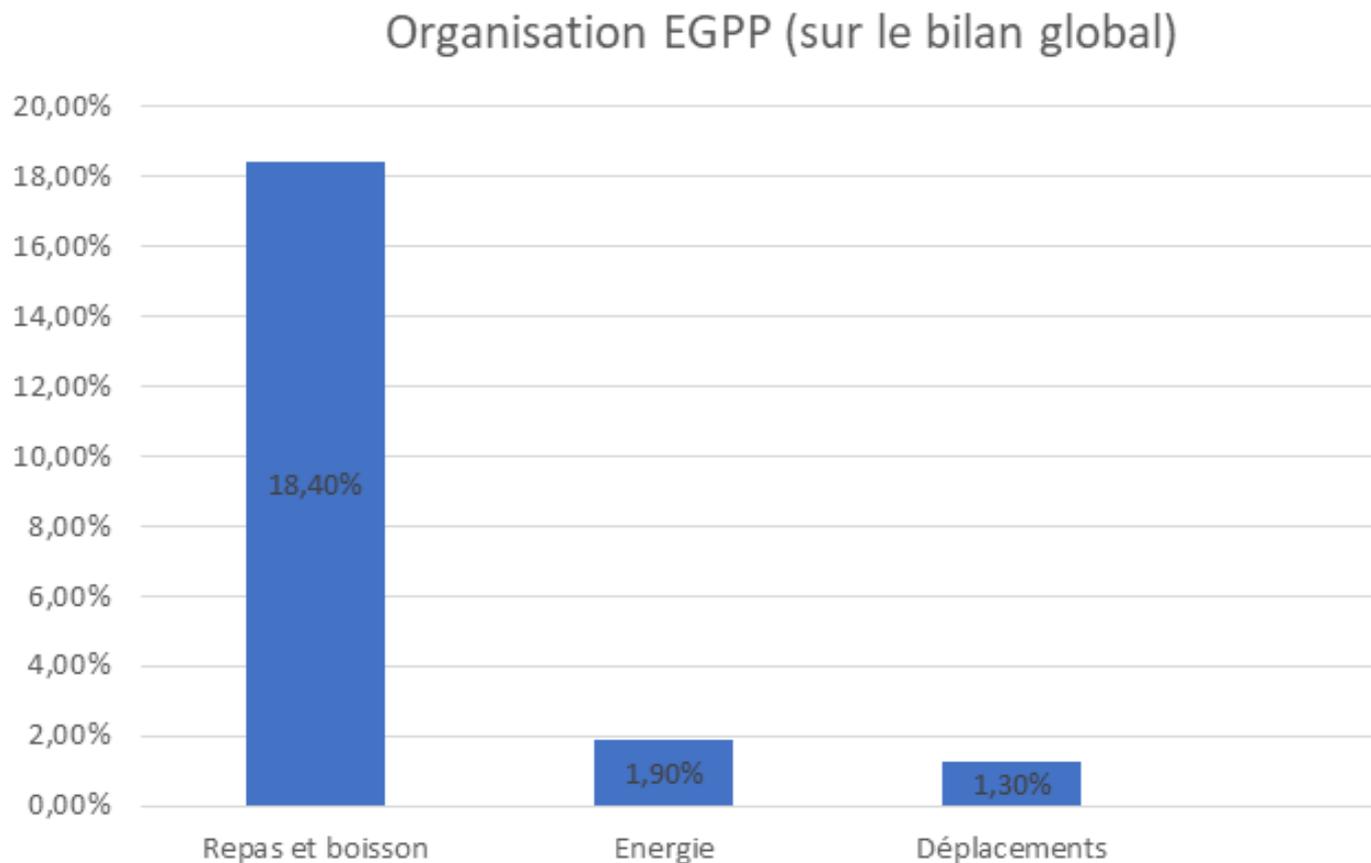
Un secteur gourmand en CO<sup>2</sup> c'est celui des transports, et notamment des trajets domicile/travail. ANPP – Territoires de projet a agi sur ce secteur en hissant le télétravail en norme d'organisation régulière du temps de travail. Cette décision permet de réduire considérablement les émissions liées aux trajets domicile/travail. De même, les déplacements des employés sont effectués, quasi-exclusivement, par mode de déplacement durable, par TER, TGV, vélo ou métro. Les déplacements professionnels sont aussi réalisés exclusivement en train.

A titre indicatif, le total des émissions de l'association sur une année pour les trajets domicile/travail est de 485kg CO<sup>2</sup>.



## Analyse croisée des émissions GES des évènements et locaux

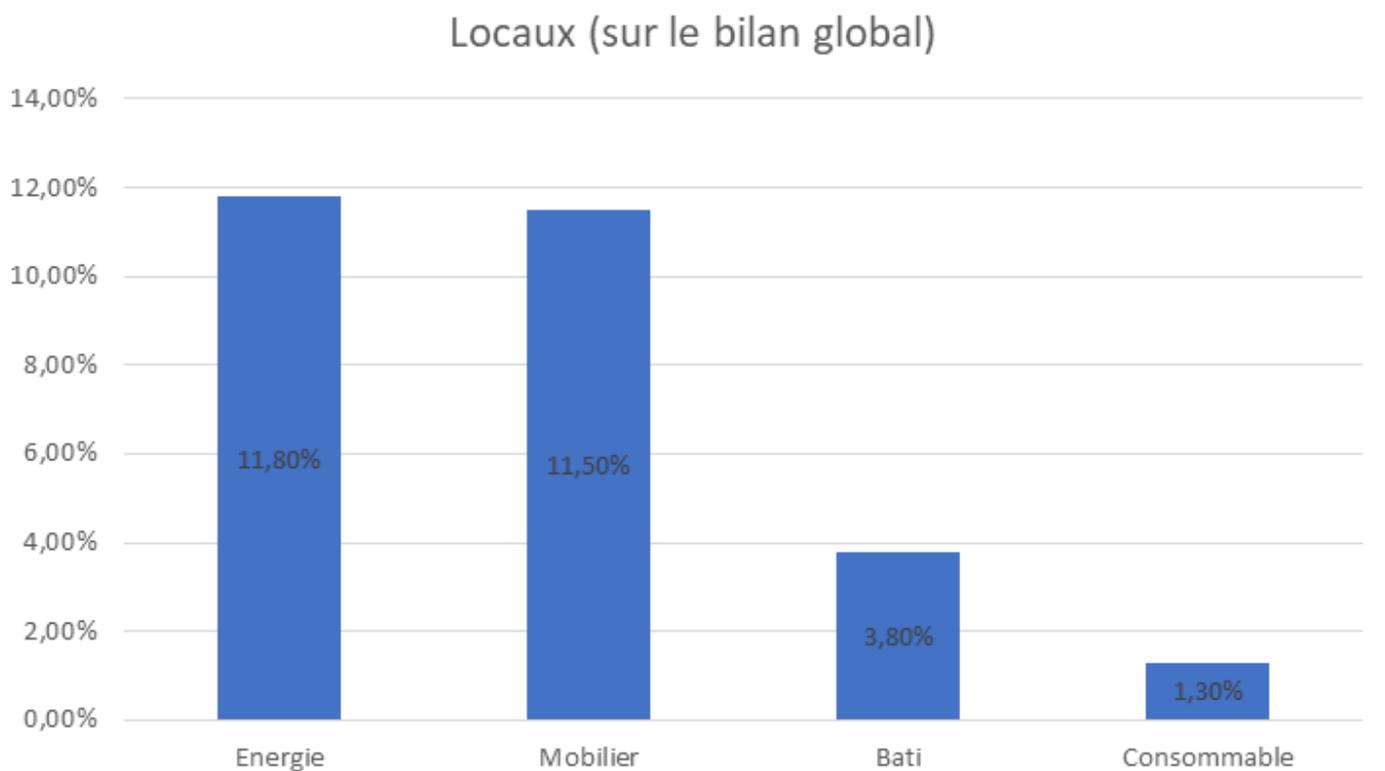
En détaillant, le bilan carbone sur le volet organisationnel :



\*calcul sur le total du bilan carbone

Un temps fort de l'année durant la période d'analyse du bilan carbone a été l'organisation des États généraux des Pôles territoriaux et Pays, de début décembre, à Dijon. Cet évènement a réuni près de 600 participants sur deux jours. Le bilan carbone comptabilise l'ensemble des émissions énergétiques (eau et énergies), fournies par le Palais des Congrès, ainsi que les déplacements des congressistes, leurs repas et boissons consommés.

## Emissions liées à l'occupation de locaux



\*calcul sur le total du bilan carbone

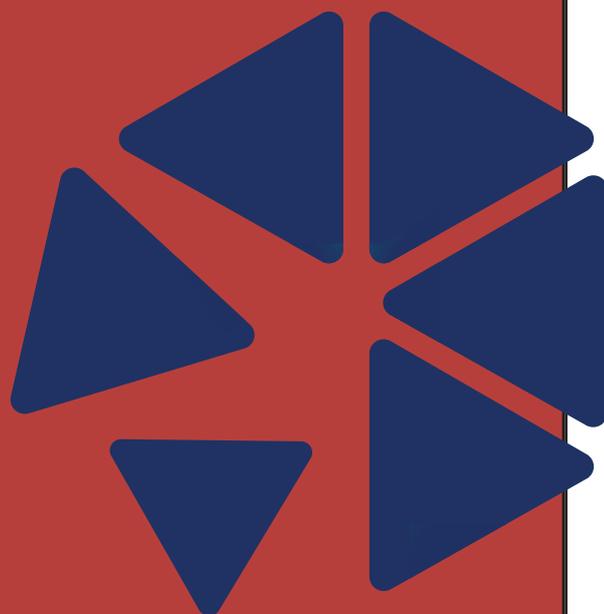
L'association a pour volonté de réduire significativement son empreinte carbone en optant pour le 100% télétravail. Une estimation de l'empreinte carbone liée à l'occupation des locaux a été évaluée. L'énergie utilisée pour chauffer nos locaux, l'éclairage et l'alimentation informatique, mais aussi le mobilier ou les consommables permettent d'estimer une part de 20% de nos émissions liées à l'utilisation de bureaux.

# Conclusion

L'empreinte carbone ANPP – Territoires de projet est de 9 tonnes de CO<sup>2</sup> sur la période étudiée. En France, la moyenne d'émissions pour un individu (9,9 tonnes) est légèrement supérieure à celle de l'association. Elle a dès lors déjà mis en place un certain nombre d'actions pour réduire ses émissions (baisse, voire arrêt de l'utilisation de papier, recours au télétravail, mise en place d'un serveur, évènement zéro déchet / zéro papier / zéro plastique).

De plus, ANPP – Territoires de projet occupait encore des locaux sur la période. Par volonté de s'emparer de l'opportunité de passer en 100% télétravail, ANPP – Territoires réduira encore davantage ses émissions.

ANPP – Territoires de projet publiera l'année prochaine un second bilan carbone, qui permettra de faire le comparatif avant/après et permettra d'évaluer les mesures prises.



**TERRITOIRES DE PROJET**

**[www.anpp.fr](http://www.anpp.fr)**